



Fumeurs en boîte

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 28 janvier 2008

Je suis sortie aux Bains-douches (club) samedi soir et j'ai constaté qu'il y avait encore quelques fumeurs (j'en ai vu 5 dont 2 a qui j'ai demandé d'éteindre leur cigarette et qui n'en on rien fait) et senti la cigarette 2 autres fois. Que peut-on faire dans ces cas là ?

Réponse :

C'est au patron du Bain-douches que vous devez demander de faire respecter la loi dans son établissement.

S'il ne veut pas intervenir, faites appel à notre service de **mise en demeure** ou déposez une plainte devant le [procureur de la République](#)